REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

MAIRIE DE SAINT-LEONARD (Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le mardi 27 septembre à 20 heures

ORDRE DU JOUR:

- 1. Acquisition d'une licence IV
- 2. Décision modificative n°1
- 3. Indemnités des élus
- 4. Taxe d'aménagement
- 5. Contrat groupe d'assurances statutaires
- 6. Désignation d'un correspondant défense et secours
- 7. RPQS Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral

8. RPQS SDE 76

En mairie, le 20 septembre 2022

Le Maire,

Bernard/HOGUET